



# **A. S. MONTLUÇONNAISE**

## **SECTION TIR A L'ARC**

**Adresse : 15, Avenue Ambroise CROIZAT - 03410 DOMERAT**

**Adresse Email : [arc-asm@live.fr](mailto:arc-asm@live.fr)**

**Site Internet : <http://arc-asm.club.sportsregions.fr/>**

### **ASSEMBLEE GENERALE DU 13 Octobre 2023**

**Présents :** Amélie, Arnaud et Noémie AUNEVEUX, Emmanuel RIPOCHE, Stéphane et Mathias LANUSSE, José René CANOVAS, Dominique FLACARD, Laurent DUCEAU, Jack TARIANT, Jean AMATHIEU, Jean-Pierre TOUMAZET, Martine BADUEL, Jean-François LESCURE, Didier BLANCHARD, Sylvie LUROL, Jean-Michel KAPPE, Didier BLANCHARD, Fabienne LESEC, Gilles BARTHELET, Yoann CHAMPROUX, Mathieu ROUGIER, Robert SELLIER, Claude BASPEYRAT

Mr Jean-François VERLAGUET représentant le secrétaire du CSE de SAFRAN E&D  
Mr Guy LAFAYE Président du Comité Départemental

**Excusés :** Marie HENNEQUIN, Estelle KELLNER,  
Mme Evelyne GLAIZE Présidente du Comité Régional AURA de tir à l'arc  
Mme Sophie VESSILLIER CTS AURA

#### **Ordre du jour :**

- Bilan moral
- Bilan des activités
- Bilan financier
- Bilan sportif
- Bilan des inscriptions
- Renouvellement du bureau
- Objectifs de la saison
- Informations diverses
- Remerciements
- Calendrier 2023-2024
- Cotisation club
- Questions / réponses
- Récompenses

En ouverture de l'assemblée annuelle de la section, le président, Emmanuel RIPOCHE, remercie les archers et leur famille pour leur présence.

Le Président rend hommage à Michel GRANDJEAN, archer émérite du club qui nous a quitté au mois de juillet, hommage chargé d'émotion.

Une minute de silence est observée en sa mémoire.

#### **Bilan moral du Président**

*Merci à vous toutes et tous, archers et familles d'être venus participer à cette assemblée.*

*Merci aussi aux représentants : M. Guy LAFAYE président du Comité Départemental, M. Arnaud AUNEVEUX président de l'A. S. Montluçonnaise*

*Sont excusés pour cette assemblée :*

*Mme Evelyne GLAIZE Présidente du Comité Régional AURA de tir à l'arc*

*Mme Sophie VESSILLIER CTS AURA*

*Mmes HENNEQUIN, KELLNER,*

*Demande d'une minute de silence en la mémoire de Michel GRANDJEAN qui nous a quitté au mois de juillet dernier ainsi qu'aux membres des familles des archers disparus au cours de cette saison.*

*La saison 2022-2023 fut compliquée au sein du club puisque comme nous l'avions pressenti et dit lors de la dernière Assemblée Générale les membres du bureau ne pourraient sûrement pas tout assumer et assurer pendant la saison. Et c'est ce qui est arrivé. Alors avec les bonnes volontés en dépit des évènements, nous avons essayé et réussi à maintenir la section même si certains la voyaient disparaître à la rentrée !! Maintenant vous êtes là pour que s'organise le changement avec l'élection d'un nouveau bureau puisque le précédent est démissionnaire dans sa*

totalité.

En attendant cette assemblée, l'ancienne équipe dirigeante et les archers de SAFRAN E&D ont préparé la rentrée et la reprise pour assurer que le club vivra encore une nouvelle saison. Nous espérons que de nouveaux archers rejoignent le club et apportent leurs compétences et expériences vécues dans leur ancien club, qu'une nouvelle équipe de membres forment un nouveau bureau et que naissent des vocations de bénévoles pour que les compétitions, animations soient des réussites et ne retombent pas toujours sur les mêmes.

Le club a malgré tout réussi à faire briller ses couleurs ou faire parler de lui sur les terrains des compétitions et championnats aussi bien en salle qu'en extérieur.

Au cours de la saison passée :

- nous avons essayé de faire vivre ou survivre le club.

- Arnaud AUNEVEUX s'est investi localement auprès de l'A. S. Montluçonnaise en devenant le Président

- Martine BADUEL et Jean-François LESCURE ont participé aux réunions du Comité Départemental.

- J'adresse mes remerciements :

- ✓ À tous ceux qui participent aux initiations, cours, compétitions, à l'arbitrage, à l'entretien, à la mise en place, à la gestion et au suivi du matériel et tout particulièrement à José qui cumule plusieurs de ces fonctions. Qu'il soit votre modèle de bénévole car des archers comme lui le club en cherche !!
- ✓ Aux encadrants présents chaque semaine pour former et accompagner les jeunes et moins jeunes sur les pas de tir.
- ✓ N'oublions pas que sans les bénévoles qui œuvrent pour le club, nous ne pourrions continuer d'exister. La preuve en a été faite en fin de saison.

\_ Nous rencontrons toujours des difficultés au niveau de l'encadrement car la mise en place des créneaux n'est pas toujours facile à gérer surtout que Sylvain PORAL ne sera pas là les mercredis et qu'à ce jour il n'y a pas de remplaçant identifié pour assurer des entraînements aux archers compétiteurs ou faisant de la pratique en club et qui veulent continuer à se former.

\_ L'encadrement est donc fondamental à tous les niveaux de progression de l'archer. Il est donc essentiel que vous réfléchissiez dans la mesure de vos possibilités à faire des formations encadrant fédéral, entraîneur voire d'arbitre comme José, Jean-François et/ou de vous investir dans ce rôle au sein du club. Sans eux, il n'y aura plus de structure donc plus de club. Prenez le temps de lire les documents fournis par le comité AURA et la Fédération aussi bien pour les jeunes que pour les adultes. Je ne saurais trop vous encourager à participer aussi aux stages dans la limite de vos possibilités et disponibilités. Peut-être qu'à plusieurs, vous serez plus motivé et que ce sera plus facile, réfléchissez et parlez-en autour de vous !!

Je rappelle que des aides financières peuvent vous être accordées pour ces formations tant par le club, le comité départemental ou le comité régional pour la formation et les déplacements.

\_ Nous avons fini la section en 2022-2023 avec 57 archers et nous sommes à ce jour 20 à avoir pris notre licence pour la saison 2024. A ce stade de l'effectif, je ne peux faire de bilan sur les départs et toutes les arrivées mais je sais déjà que nous avons 1 archère et 3 archers qui rejoignent le club. Nous leur souhaitons la bienvenue voir un bon retour dans son 1<sup>er</sup> club pour l'un d'entre eux.

\_ Les finances du club sont à ce jour dans une situation des plus saines. Nous ne rencontrons pas de difficulté particulière dans les subventions ni dans la gestion des comptes.

Jean et Arnaud vous présenteront le bilan des comptes validés par le vérificateur mandaté par l'A. S. Montluçonnaise pour notre section.

\_ La saison sportive 2023, fait ressortir le même constat que les années précédentes concernant le nombre de départs effectués en salle et celui en extérieur, à croire que les plus longues distances font peur même aux jeunes et ce même à l'entraînement !!

Merci à José pour la rétrospective des résultats que l'on verra tout à l'heure et le suivi tout au long de l'année sur la page Facebook.

Félicitations à l'archer qui est allé au championnat régional et à celle et ceux qui sont allés au championnat de France salle et extérieur. Ils ont dignement représenté le club.

Bravo à eux pour ces sélections et leurs belles performances.

Bravo aussi à tous ceux qui ont participé aux compétitions et obtenus des médailles ou non, l'essentiel étant de participer !!

\_ Seul le tir de Noël s'est déroulé cette saison comme animation conviviale ou les archers souhaitent se retrouver. Ce fut un tir réussi et j'espère que pour la saison à venir en plus de celui-ci, le concours de la « Convivialité », le tir du Roy suivi du repas de fin de saison seront comme pour les saisons passées réunir bon nombre de tireurs et de membres de leur famille pour retrouver et partager ensemble ces moments de convivialités qui font partis de la vie associative et qui sont de très bons temps de partage qu'un club doit perpétuer.

*\_ Je remercie nos partenaires pour leurs aides, soutiens et engagements auprès du club ou par l'intermédiaire de l'A. S. Montluçonnaise. Leurs implications à nos côtés sont toujours très précieuses, encourageantes et appréciées pour faire connaître et vivre notre club.*

**Merci à vous tous pour les efforts consentis pour accompagner et faire vivre votre club. Je souhaite à tous que la saison 2024 soit réussie, et meilleure que la ou les saisons précédentes et qu'elle laisse à vous archères et archers de bons souvenirs.**

**Le rapport moral est approuvé par l'assemblée générale à la majorité (une abstention)**

### **BILAN DES ACTIVITES**

Reprise des entraînements le 07 septembre 2022.

Journées portes ouvertes au terrain d'entraînement du club les 10 et 11 juillet 2022.

3 journées découvertes sont organisées les mercredis 14-21 et 28 septembre 2022.

Animation de l'activité tir à l'arc dans le cadre de la semaine bleue au Senior Club de Domérat le 07 octobre 2022.

Compétition 2x18 m + CRJ organisée les 29 et 30 octobre 2022.

2 archers ont suivi la formation Poussins le 12 novembre 2022 : Jean François LESCURE et José René CANOVAS.

José René CANOVAS a suivi la formation Encadrant Fédéral à RIOM les 24 septembre et 8 octobre 2022.

Le 21 décembre 2022, tir de Noël du club a permis à une trentaine d'archers de se retrouver pour une sympathique confrontation par équipe sur des tirs ludiques.

Les 14 et 15 janvier 2023, le club a organisé un tir 2X18m et 2x25 m +CRJ.

Le TAE prévu le 21 mars 2023 a été annulé en raison de l'état du terrain de tir dévasté par le passage d'une horde de sangliers et du manque de bénévoles pour l'organisation.

Animation tir à l'arc à la journée d'intégration au Senior Club de DOMERAT le 06 octobre 2023.

### **BILAN FINANCIER**

Présenté par Jean AMATHIEU (trésorier), le bilan financier de la section tir à l'arc fait ressortir qu'à la date de l'arrêté comptable de l'année 2022-2023 (fin août 2023), sa trésorerie est positive et bien gérée.

Le bilan des finances du club est à ce jour dans une situation saine. Nous ne rencontrons pas de difficulté particulière dans les subventions ni dans la gestion des comptes. Les comptes ont été validés par le vérificateur mandaté par l'A. S. Montluçonnaise pour notre section le 09 octobre 2023

Il est toujours nécessaire pour la saison en cours :

- De faire de nouveaux investissements pour compléter le matériel (achat d'arcs pour la location, location/vente envers les jeunes), renouveler le matériel usagé et d'achat d'arc pour l'initiation, acheter de la ciblerie pour le mur et l'extérieur, chevalets, etc...
- Continuer de réaliser les opérations financières nécessaires à la structuration du club et ses installations sportives pour être en adéquation avec nos projets.

Le bilan est joint à ce compte-rendu.

**Le bilan financier est approuvé par l'assemblée générale à l'unanimité.**

## **BILAN SPORTIF DE LA SAISON**

Présenté par José CANOVAS (encadrant fédéral), la saison sportive 2022- 2023 a été pour le club une année riche en compétitions et récompenses.

### **Compétitions en salle :**

18 archers ont participé aux compétitions en salle dans le département et ceux avoisinants.

16 d'entre eux ont participé au championnat départemental à YZEURE le 28 janvier 2023 : 4 sont devenus champions départementaux, 11 sont montés sur le podium ou terminent à son pied.

Par équipe, nos archers arcs à poulies monte sur la plus haute marche et nos jeunes à une très honorable 5ème place.

Florent KAPPE a participé au Championnat régional AURA à St Etienne et se classe 12ème  
Sylvie LUROL termine à la 9ème place aux Championnats de France à GRENOBLE.

Fabienne LESEC a participé aux « compétitions débutants »

### **Compétitions TAE :**

Peu d'archers du club ont participé aux compétitions en extérieur.

**En TAEI**, 6 archers, dont 5 poulies ont concouru :

Seulement 1 a participé au championnat départemental et se classe 1er dans sa catégorie :

Laurent DUCEAU en senior 1 arc à poulies.

**En TAEN**, 9 archers ont participé à des compétitions. 7 ont concouru au championnat départemental :

Tous sont montés sur le podium.

Sylvie LUROL, Jack TARIANT et Pascal BRANDON sont devenus champions du département.

3 archers ont participé au championnat de France à RIOM :

Sylvie LUROL se classe 9ème, en S2F arc classique,

Jack TARIANT termine à la 32ème place en S2H arc classique,

Pascal BRANDON 29ème en S2H arc à poulies.

Participation d'une équipe arcs à poulies à 2 des 3 compétitions en DRE.

Il est regrettable qu'aucun jeune n'ait participé aux compétitions en extérieur.

Un tableau récapitulatif est joint au compte rendu.

## **BILAN DES INSCRIPTIONS**

Le nombre d'inscrits pour la saison 2022-2023 est à ce jour de 20 archers.

Des permanences sont organisées les samedi 7 et 21 octobre au Centre Culturel et Sportif de SAFRAN pour prendre les inscriptions, que ce soit nouvelles adhésions ou renouvellement.

A ce jour 8 « débutants » sont inscrits et participent aux journées découvertes.

**Le bureau remercie sincèrement tous les membres, les bénévoles ainsi que toutes les personnes et organismes qui les aident sous quelques formes que ce soit.**

## **RENOUVELLEMENT DU BUREAU :**

L'ensemble du bureau de la section Tir à l'arc de l'A.S.Montluçon présente sa démission à l'assemblée.

Un appel à candidatures est fait.

Peu de candidats se portent volontaires. Toutefois sont candidats :

**Arnaud AUNEVEUX, Emmanuel RIPOCHE, Jose René CANOVAS, Jean AMATHIEU, Amélie AUNEVEUX, Jean-François LESCURE, Martine BADUEL, Jack TARIANT, Yoann CHAMPROUX, Florent KAPPE** (représenté par son père Jean Michel KAPPE).

**Jean-Pierre TOUMAZET** se porte volontaire pour effectuer la vérification au compte pour la saison 2023-2024.

A l'issue, la composition du nouveau bureau est réalisée.

Un tableau de la composition du bureau est joint au compte-rendu.

**La composition du nouveau bureau est approuvée par l'assemblée générale à l'unanimité.**

## **OBJECTIFS DE LA SAISON**

### **Nous souhaitons :**

- Proposer un club où on aime se retrouver avec plaisir pour partager sa passion dans la convivialité
- Sensibiliser les archers aux formations d'encadrant fédéral, entraîneur et d'arbitres car sans eux, pas de club
- Avoir des bénévoles lors des concours, manifestations, rassemblements
- Avoir des accompagnants lors des sorties en compétitions
- Proposer de la location/vente de matériel de compétition sur une période plus ou moins longue.
- Acheter du matériel (arcs d'initiation et de compétition, ciblerie pour le mur et l'extérieur, chevalets, ...)
- Entretien du terrain extérieur et les cibles
- Être présent lors des manifestations ou des animations sur le plan local
- Représenter au mieux le club dans tous les concours ou manifestations où le club se rendra
- Rechercher des financements auprès de nouveaux partenaires pour alimenter la trésorerie

### **❖ Projet sportif :**

- Garantir une bonne formation aux nouveaux adhérents pour les garder au sein du club
- Donner envie de continuer, de prendre plaisir et faire découvrir la compétition
- Faire participer les jeunes et les adultes le désirant aux stages organisés par le département et le comité régional
- Proposer des manifestations sur une journée en salle et en extérieur
- Être présent sur les championnats du Département, de la Région et France voire être sur le podium
- Créer et accompagner des équipes afin de créer et fédérer un esprit de groupe

## **INFORMATIONS DIVERSES**

Le bureau conseille vivement à toute personne intéressée par le diplôme d'encadrant fédéral, entraîneur ou d'arbitre de se faire connaître auprès du club ou de faire acte auprès du comité et via son espace licencié en suivant les informations diffusées.

Des stages au niveau du département ou de la région sont organisés durant la saison pour les jeunes et les adultes, si vous êtes motivés et intéressés par ceux-ci, inscrivez-vous le moment venu.

Soyez attentif aux documents diffusés par le club, le département et le comité régional et parlez-en autour de vous.

Comme les autres années, les frais de déplacements pour un championnat de France ou pour les compétitions par équipes, la participation aux formations d'encadrant fédéral, d'entraîneur et d'arbitre ainsi que pour les réunions du département, du comité ou pour représentation du club auprès d'instances reconnues seront remboursés sur présentation d'une facture au trésorier. Il en est de même pour tous les achats faits en accord avec le bureau dans le cadre de l'entretien du matériel, du terrain et de la ciblerie salle ou extérieure.

Le partenariat avec HERACLES Archerie est reconduit pour 2023-2026. N'hésitez pas à commander votre matériel chez notre partenaire en signalant votre appartenance au club pour profiter de la réduction archer. (Faire établir la facture au nom du club avec la référence de l'acheteur). N'hésitez pas à demander conseil(s) à vos entraîneurs avant tout achat de matériel.

La tenue de club (tee-shirt) est toujours disponible, rapprochez-vous de la personne en charge de la gestion. C'est la marque de votre appartenance au club lorsque vous êtes sur les pas de tir.

La recherche de sponsors ou partenaires pouvant aider le club est toujours bienvenue, aussi n'hésitez pas à rencontrer un membre du bureau pour connaître les modalités.

Pensez à prendre des photos pour les articles afin de faire vivre la page Facebook et le site. Communiquez les résultats à la personne qui fera la gestion des résultats sportifs, surtout si vous participez à un concours en dehors du département ou de la région. C'est aussi valable pour avoir des articles de presse mettant en valeurs vos résultats et nos couleurs.

Pour les résultats sportifs et informations rendez-vous sur le site internet, la page Facebook ou au tableau d'affichage.

Site Internet : <http://arc-asm.club.sportsregions.fr/>

Facebook : <https://www.facebook.com/asmontluconnaisetararc>

Enfin, il est rappelé à l'assemblée de respecter le matériel et veiller à son rangement, que le dessus du mur de tir n'est pas un lieu de stockage de blason et que le gymnase doit être balayé en fin de séance et la poubelle vidée.

Les personnes souhaitant s'investir sur l'encadrement des cours doivent le faire en accord avec les encadrants et entraîneur.

## **REMERCIEMENTS**

Remercions particulièrement pour leur soutien et leurs aides :

- Comité d'établissement de l'usine SAFRAN, l'A.S. Montluçonnaise,
- Le Comité Départemental, le Comité Régional Auvergne Rhône-Alpes,
- Les villes de Domérat et de Montluçon, Office Montluçonnais des Sports,
- HERACLES Archerie, le Crédit Agricole, Groupama, ...
- Les médias locaux (La Montagne, RJFM, RMB, Revue OMS, ...) qui parlent des compétitions et relatent les résultats ainsi que nos participations aux différentes manifestations, permettant ainsi de faire parler de notre sport et de nous faire connaître

Ainsi que tous les archers et bénévoles qui s'investissent pour le club.

## **CALENDRIER 2023-2024**

- Le calendrier salle ou extérieur est affiché au tableau et est disponible sur le site du Comité ou de la Fédération.
- Les stages jeunes et adultes organisés par le département et le Comité sont des informations relayées par le club ou lisible directement sur le site du Comité.

### **Dates à retenir :**

- Tir de Noël : **date à définir**
- Assemblée de l'A.S. Montluçonnaise : **date à définir**
- Le club organisera :
  - ✓ Compétition en salle (2x18m) + CRJ : **14 et 15 janvier 2024 avec CRJ le 14 après midi et concours débutants le 15 matin.**
  - ✓ Compétition Convivialité interne au club : **date à définir**
  - ✓ Animations ou sera partenaire suivant sollicitations.
- Assemblée du département : **26 janvier 2024 à Moulins**
- Assemblée du Comité Régional AURA : **19 novembre 2023 à St Paul en Jarez (42)**
- Tir du Roy : **vers fin Juin / début Juillet 2024 : date à définir**

Le bureau communiquera le planning définitif des activités de la saison salle et extérieure dès que possible afin de réserver au plus tôt les dates pour y participer.

**En règle générale : pensez à consulter le tableau d'affichage pour les concours et stages ainsi que le site du Comité ou rapprochez-vous de vos encadrants, entraîneurs ou membre du bureau.**

## **COTISATION CLUB :**

Le bureau propose de ne pas augmenter les tarifs de la cotisation club pour la saison **2023 - 2024**.

Les tarifs seront donc les suivants :

- Pour le personnel SAFRAN : **26 €**
- Pour les extérieurs :
  - 1ère année : **41 €**
  - Années suivantes : **34 €**

Cotisation pour les archers licenciés FFTA extérieurs au club : **60 €**

**L'assemblée adopte la proposition à l'unanimité.**

## **QUESTIONS / REPONSES :**

Il s'est posé la question de l'initiation d'une personne portant l'abaya aux séances du mercredi :

*Sa tenue ne pose aucun problème majeur dès lors que ses vêtements ne sont pas « flottants » et ne risquent pas de se prendre dans les équipements (la corde en particulier).*

*Toutefois, il lui sera rappelé lors de son inscription que la participation à des compétitions l'engage :*

- *A porter la tenue du club ou tenue blanche,*
- *A laisser ses oreilles visibles pour permettre aux arbitres de vérifier qu'elle ne porte pas d'équipement aidant à la visée.*

Le Président informe l'Assemblée que les réunions du bureau ne sont pas secrètes et que dorénavant toute personne intéressée pourra y assister, le bureau restant décisionnaire.

Il est nécessaire de faire remonter aux présidents des sections utilisant le gymnase qu'ils fassent respecter le rangement des filets, des matériels afin de faciliter la vie en communauté, qu'il y a un planning d'utilisation de la salle.

Des informations complémentaires concernant l'organisation du club seront données à l'issue de la première réunion du bureau.

## **RECOMPENSES :**

Dans la continuité de la saison précédente, les archers du club ayant participé aux Championnats de France, sont récompensés par un bon d'achat de matériel de 100 € (cent Euros) auprès de HERACLES ARCHERIE.

L'ordre du jour étant épuisé, les personnes présentes ont été invitées à partager le pot de l'amitié.

**Le Secrétaire,**

**José René CANOVAS**



**Le Président,**

**Arnaud AUNEVEUX**

